



Séance ordinaire
14 juin 2006

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 14 juin 2006, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président
Mme Hélène Bélisle
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Ugo de Montigny
M. Alain Gauthier
M. Michel Gervais
M. Dominique Kenney
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Johanne Légaré
M. Jacques Lemay
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Francine Lorange
Mme Francine Poitras
M. Andrew Rhéaume

Mme José Morissette, représentant le Comité de parents

Étaient absente et absents :

M. Nicolas Cazalais
M. Michel Lanthier,
M. Alain Faussurier
M. Fernand Lavoie
M. Jean-Pierre Reid
Mme Gervaise St-Amour
M. Gilles Chagnon, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale
M. René Gauthier, secrétaire général
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines
Mme Josette Boudreau, directrice, Service de l'éducation des adultes
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Gérard Lacroix, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
M. Gérald St-Arneault, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Claudette Séguin, directrice, Service de l'organisation scolaire
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration
Mme Anne Boisvenu, directrice, École du Vieux-Verger
Mme Josée Henley, directrice, École du Mont-Bleu

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-05-06-465 *M. Gilbert Couture propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :*

- 6.14 Programme d'efficacité énergétique - Amendement*
- 9.6 Félicitations - Prix du commissaire - École des Deux-Ruisseaux*
- 9.7 Félicitations - M. Jean Bilodeau - École secondaire Grande-Rivière*
- 9.8 Félicitations - Parents bénévoles de l'érablière de l'école du Grand-Boisé*
- 9.9 Félicitations - Prix Robert Pigeon - École Côte-du-Nord*
- 9.10 Félicitations - Prix du commissaire - École Côte-du-Nord*

Adoptée à l'unanimité.

M. Jocelyn Blondin, au nom du Conseil des commissaires rend un hommage particulier à Mme Josée Bourdeau, animatrice à la vie étudiante à l'école secondaire de l'Île, récipiendaire du Prix Hommage et à Roxanne Brazeau, étudiante à l'école secondaire de l'Île pour ses prix de la Plume d'Or, rédactrice en chef et texte de l'école lors du Gala de l'Étudiant Outaouais.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-05-06-466 Mme Chantal Leblanc-Bélanger propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2006 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Jocelyn Blondin fait mention des sujets suivants :

- Il mentionne l'obtention de Prix pour le texte de l'école au Gala de l'Étudiant Outaouais par Marie-Ève Desormeaux de l'école secondaire Grande-Rivière pour son texte : « La dépendance affective » et Aleksandra Nastic et Anja Mileusnic-Plecas de l'école secondaire Mont-Bleu, pour leur texte : « Pollution et désastres : quoi faire pour éviter le pire ».
- Il souligne le travail effectué par Yannick Boursier, journaliste de la Revue Transcontinental, qui a assisté les jeunes tout au cours de l'année.
- Il rappelle la tenue de la cérémonie d'inauguration du gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Joie, le lundi 19 juin 2006.
- Il offre des félicitations, en son nom et au nom de tous les commissaires, à M. François Jetté qui a été nommé directeur général de la C.S. Des Draveurs.
- Il précise que les classes pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, se terminent le 22 juin et que la rentrée s'effectuera le 31 août 2006. Il souhaite bonnes vacances à toutes et à tous.
- Il fait le point concernant l'état de la cour d'école Jean-de-Brébeuf. Les nouvelles ont mentionné que la Commission scolaire était responsable du piètre état des balançoires. Il précise que cette partie de la cour d'école était sous la responsabilité de la Ville de Gatineau.
- Il précise également que la demande de construction d'une école fait bien l'objet d'une demande dans le secteur ouest de la Ville et non pas dans le secteur du Plateau selon les affirmations d'un conseiller de la Ville.
- Il invite les commissaires à assister aux événements qui se tiennent dans les écoles en cette fin d'année. Ces soirées témoignent de la réussite de nos élèves et de leurs accomplissements.
- Il félicite les élèves de la CSPO qui ont participé au Gala Méritas régional de l'Association des directions d'enseignement de l'Ouest du Québec (ADEOQ). Il s'agit de Marie-Ève Laroche, Roxanne Legendre, Geneviève Horwood, Pascale Robineau-Charrette et Didier Lanois-Brunette.
- Il termine en souhaitant à tous les pères, une belle journée le 18 juin 2006.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

M. Antoine Normand, membre du Conseil d'établissement de l'école du Vieux-Verger en tant que représentant de la communauté, sollicite l'appui du Conseil des commissaires dans ses démarches pour obtenir un débarcadère plus sécuritaire à l'école du Vieux-Verger.

Il demande au Président si les commissaires ont pris connaissance du document préparé et si le Conseil des commissaires est en accord avec l'initiative des parents de façon à supporter leur démarche auprès de la Ville de Gatineau.

M. Jocelyn Blondin précise que le document a été déposé lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 10 mai 2006.

De plus, un nouveau Comité conjoint CSPO/Ville de Gatineau a été créé et une première rencontre s'est tenue le 24 mai 2006. Plusieurs terrains ont fait l'objet de discussions. Les pourparlers se poursuivront dans le but d'en arriver à une entente de façon à répondre aux différents besoins, dont ceux exprimés à l'école du Vieux-Verger.

Nomination - Directrice
Écoles Notre-Dame-de
la-Joie et Sainte-Marie
Mme Kin Anne De
Champlain

NOMINATION - DIRECTRICE - DIRECTEUR - ÉCOLE NOTRE-DAME- DE-LA-JOIE ET ÉCOLE SAINTE-MARIE

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur aux écoles Sainte-Marie et Notre-Dame-de-la-Joie;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.C.-05-06-467 *Mme Hélène Bélisle propose que Mme Kim Anne De Champlain, enseignante à l'école des Trois-Portages, soit nommée directrice aux écoles Sainte-Marie et Notre-Dame-de-la-Joie à compter du 1^{er} juillet 2006, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires.*

Adoptée à l'unanimité.

HUIS CLOS

C.C.-05-06-468 *M. Dominique Kenney propose la tenue d'un huis clos.*

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.C.-05-06-469 *M. Gilbert Couture propose la levée du huis clos.*

Adoptée à l'unanimité.

**Fermeture - Immeubles
Sainte-Thérèse et
Saint-Joseph**

**FERMETURE DES IMMEUBLES SAINTE-THÉRÈSE ET SAINT-
JOSEPH**

Considérant les principes et les critères de prise de décision énoncés dans la Politique de maintien ou de fermeture d'école adoptée par le Conseil des commissaires le 9 février 2005;

Considérant la décroissance démographique constatée dans le secteur La Pêche;

Considérant la décroissance des effectifs scolaires prévue dans les secteurs desservis par les immeubles Sainte-Thérèse et Saint-Joseph;

Considérant la volonté de la Commission scolaire de rendre le meilleur service éducatif aux élèves en tenant compte des budgets disponibles;

Considérant la capacité d'accueil des immeubles Sainte-Cécile et La Pêche;

Considérant la consultation effectuée auprès du Conseil d'établissement de l'école Aux Quatre-Pignons, du Comité de parents de la Commission scolaire, de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, de la municipalité de La Pêche, des parents, des résidents et des organismes des secteurs concernés;

Considérant l'analyse des avis reçus par les membres du Comité de l'organisation scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire;

C.C.-05-06-470 *M. Michel Gervais propose de procéder à la fermeture des immeubles Sainte-Thérèse et Saint-Joseph de l'école Aux Quatre-Pignons à compter du 1^{er} juillet 2007, de révoquer les actes d'établissement de ces immeubles en conséquence, que la clientèle fréquente les immeubles Sainte-Cécile et La Pêche à compter de la date de la fermeture et de favoriser une intégration harmonieuse des clientèles en maintenant un poste de directrice adjointe ou directeur adjoint en plus du poste de directrice ou directeur pour l'année 2007-2008.*

Adoptée à l'unanimité.

**Évaluation
Directrice générale**

ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant l'article 48,1 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, qui prévoit qu'un boni forfaitaire peut être accordé à la Directrice générale pour souligner l'excellence au niveau des hors-cadres;

Considérant que la Directrice générale a été en fonction du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006;

Considérant l'évaluation de la Directrice générale;

C.C.-05-06-471 *M. Jocelyn Blondin propose que soit accordé à la directrice générale, Mme Lucie Lafleur, un boni forfaitaire de 6% selon les modalités prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.*

Adoptée à l'unanimité.

Approbation
budgets des
établissements

APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS

Considérant que les budgets des établissements ont été préparés à partir du cadre budgétaire;

Considérant que les budgets des établissements ont été adoptés par les Conseils d'établissement (article 95);

Considérant que ces budgets sont parties intégrantes du budget global de la Commission scolaire;

Considérant que la Commission scolaire doit approuver les budgets des établissements (article 276);

C.C.-05-06-472 *M. Alain Gauthier propose d'adopter les budgets des établissements sous réserve de réajustements qui pourront être apportés au cours de l'année selon les effectifs réels et de toutes autres modifications pouvant affecter les revenus et dépenses des établissements.*

Adoptée à l'unanimité.

Incidence : *M. Jacques Lemay quitte son siège.*

M. Gilbert Couture, président du Comité exécutif fait la présentation du budget 2006-2007 qui s'appuie sur les principes énoncés dans le cadre budgétaire 2006-2007 adopté précédemment par le Conseil des commissaires.

Budget de fonction.
d'investis. et service
de la dette 2006-2007
taux de la taxe
scolaire

BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICE DE LA DETTE POUR L'ANNÉE 2006-2007 ET DÉCRET DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE

Considérant que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au Ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2006-2007;

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a préparé son budget, lequel prévoit des dépenses totales de 113 683 700\$;

Considérant que ce budget prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses;

Considérant que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 7 395 157 651 \$ en conformité avec la Loi sur les règles budgétaires 2006-2007;

Considérant que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$/100 \$ de l'évaluation uniformisée imposable;

Considérant que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Considérant la recommandation du Comité exécutif réuni en Comité de travail (budget);

C.C.-05-06-473 *M. Gilbert Couture propose que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$/100 \$ de l'évaluation uniformisée imposable 2006-2007.*

Adoptée à l'unanimité.

Taux d'intérêt
arrérages de taxe

TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE TAXE

Considérant que selon les dispositions de l'article 316 (L.R.Q. - chapitre 1-13.3) de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire fixe le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

Considérant la recommandation du Comité exécutif réuni en Comité de travail (budget);

C.C.-05-06-474 M. Mario Crevier propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais fixe le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes scolaires à 14 % pour l'année 2006-2007.

Adoptée à l'unanimité.

Soumissions -
réfection partielle
toiture - École second-
aire Grande-Rivière

SOUSSIONS - PROJET "RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE"

Considérant les termes de notre appel d'offres public N° 06-07-14;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - Maintien des Bâtiments;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 787 875 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant la recommandation de la firme Ann-Lynn St-Cyr, Architecte d'accorder le contrat au projet "Réfection partielle de toiture - École secondaire Grande-Rivière" au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-05-06-475 Mme Chantal Leblanc-Bélanger propose :

que le contrat relatif au projet "Réfection partielle de toiture - École secondaire Grande-Rivière" soit accordé à la firme Couvertures Victo 2000 Inc., 400 Boul Labbé Nord, Local 4, Victoriaville, Québec, G6P 1B2, au montant total de 757 654,88 \$ (taxes incluses), soit 745 054,88 \$ (taxes incluses) pour les travaux de base et 12 600,00 \$ pour les crépines de drain anti-vandales et les bassins C-5 et C-6, soumission déclarée la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires :</u>	Travaux de base	Travaux additionnels
Toitures Raymond et associés	914 820,00 \$	s/o
Toitures Marcel Raymond et fils Inc.	929 930,00 \$	16 000,00 \$
Morin Isolation et Toitures Ltée	1 075 725,30 \$	20 000,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault et Fils Ltée	1 104 240,00 \$	20 400,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

Soumissions - Rempla-
cement parement
extérieur et fenêtres
École Jean-de-Brébeuf

SOUSSIONS - PROJET "REPLACEMENT PARTIEL DU PAREMENT EXTÉRIEUR ET DE FENÊTRES - ÉCOLE JEAN-DE-BRÉBEUF"

Considérant les termes de notre appel d'offres public N° 06-07-16;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - Maintien des Bâtiments;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 547 587 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant la recommandation de la firme Mercier Pfalzgraf, Architectes d'accorder le contrat de remplacement partiel du parement extérieur et de fenêtres à l'école Jean-de-Brébeuf au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-05-06-476 Mme Johanne Légaré propose :

- que le contrat de base relatif au projet "Remplacement partiel du parement extérieur et de fenêtres - École Jean-de-Brébeuf" soit accordé à la firme Defran Inc., 55, rue Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7, au montant de 209 345,50 \$ (taxes incluses), soumission déclarée la plus basse conforme;
- qu'un montant additionnel de 100 000 \$ (taxes incluses) soit prévu à même l'allocation pour des travaux supplémentaires (remplacement des fenêtres et des portes du secteur administratif).

Autres soumissionnaires :

Construction GMR Inc.	227 000,00 \$
Les Rénovations Daniel Larivière Inc.	266 140,00 \$
Construction Astrid	267 700,00 \$
DMA Construction	295 130,00 \$
Construction Larivière Ltée	298 343,78 \$

Adoptée à l'unanimité.

**Code d'éthique et
déontologie
Adoption**

**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES -
ADOPTION**

Considérant que la gestion d'une commission scolaire implique l'établissement et le maintien d'un lien de confiance et de crédibilité avec la population;

Considérant que l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique oblige le Conseil des commissaires à adopter, par règlement, un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires;

Considérant la recommandation du Comité d'éthique et de déontologie;

C.C.-05-06-477 Mme Marie-Andrée Lépine propose :

- d'adopter le Règlement de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires;
- d'abroger le Code d'éthique et de déontologie en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1998 (C.P.97-98-82).

Adoptée à l'unanimité.

**Achat regroupé
programme F.P.
Électricité (DEP 5295)**

**ACHAT REGROUPE POUR LE PROGRAMME DE FORMATION
PROFESSIONNELLE « ÉLECTRICITÉ (DEP 5295) »**

Considérant l'approbation du programme d'études révisé « Électricité (DEP 5295) » conduisant au diplôme d'études professionnelles dans le secteur de formation Électrotechnique;

Considérant que ce programme d'études remplace les programmes d'études actuels « Électricité de construction (1430) » et « Électricité d'entretien (5052) »;

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais est autorisée à offrir ce programme d'études révisé à compter de l'année scolaire 2006-2007;

Considérant le coût pour l'acquisition de l'équipement lié à la mise en œuvre de ce programme d'études;

C.C.-05-06-478 *Mme Francine Lorange propose :*

- que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial pour l'achat d'équipements dans le cadre du programme de formation professionnelle « Électricité (DEP 5295) » G06-07-137;
- que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre(d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même;
- que de plus, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 2% du total des achats convenus avant taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Carte électorale
Division du
territoire

**CARTE ÉLECTORALE - PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE
LA CSPO EN 21 CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES**

Considérant que la Loi sur les élections scolaires confie à la Commission scolaire le devoir de diviser son territoire en circonscriptions électorales;

Considérant la confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'effet que pour les élections scolaires du 4 novembre 2007, le nombre de circonscriptions électorales pour notre commission scolaire est fixé à vingt-et-un;

Considérant l'analyse du nombre d'électeurs par circonscription électorale selon l'écart maximum permis;

Considérant les mises à jours effectuées en collaboration avec la Commission de la représentation électorale du Québec;

Considérant l'opération de validation et de vérification effectuée par le MELS;

Considérant la recommandation de la Direction de la représentation électorale;

C.C.-05-06-479 *M. Alain Gauthier propose que le projet de division de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en vingt-et-une circonscriptions électorales soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q.,c.E-2.3).*

Adoptée à l'unanimité.

Protocole d'entente
Gymnase - École
Notre-Dame-de-la-Joie

PROTOCOLE D'ENTENTE - GYMNASE - ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE

Considérant la résolution C.C.-05-06-334;

Considérant l'étude du protocole faite par le Comité de travail qui en recommande l'adoption par le Conseil des commissaires;

Considérant que la Municipalité de Pontiac a adopté ledit protocole;

C.C.-05-06-480 Mme Hélène Bélisle propose :

- que le protocole d'entente pour l'utilisation du gymnase et des locaux de service de l'école Notre-Dame-de-la-Joie avec la Municipalité de Pontiac soit adopté;
- que le président du Conseil des commissaires, M. Jocelyn Blondin et la directrice générale, Mme Lucie Lafleur soient autorisés à signer ledit protocole.

Adoptée à l'unanimité.

Protocole d'entente
Cour d'école - École
des Deux-Ruisseaux

PROTOCOLE D'ENTENTE - COUR D'ÉCOLE - ÉCOLE DES DEUX-RUISSEaux

Considérant que des travaux d'aménagement de la cour sont prévus à l'école des Deux-Ruisseaux dans le cadre de la Mesure 50530 - Embellissement des cours d'école du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant la subvention de 20 000 \$ de la Ville de Gatineau (projet n° 36822) au projet d'aménagement de la cour d'école;

Considérant le protocole d'entente précisant l'utilisation de la cour d'école par la Ville signé le 22 octobre 2003;

C.C.-05-06-481 M. Dominique Kenney propose que le protocole signé par les parties concernées fasse foi d'entente.

Adoptée à l'unanimité.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

C.C.-05-06-482 M. Andrew Rhéaume propose une prolongation de 15 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Programme d'effi-
cacité énergétique
Amendement

PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - AMENDEMENT

Considérant la résolution C.C.-05-06-335 proposant la signature d'un contrat au montant de 3 550 504 \$ entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la firme ECOSYSTEM dans le cadre du projet d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments de la Commission scolaire;

Considérant la résolution C.C.-05-06-435 proposant qu'une demande d'autorisation d'emprunt révisée pour la réalisation d'un projet d'économie d'énergie soit faite au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant ladite demande de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en date du 18 avril 2006;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais à emprunter la somme de 5 100 000 \$ remboursable sur une période n'excédant pas huit ans et dont le service de la dette annuel est à la charge de la Commission scolaire (remboursement par les économies d'énergie annuelles générées - plus de 636 000 \$ par année);

C.C.-05-06-483 M. Gilbert Couture propose :

- d'amender la résolution C.C.-05-06-335 et de fixer le montant du contrat à 5 702 374 \$ au lieu de 3 550 504 \$, la différence entre le montant du contrat et celui de l'emprunt étant comblé par les subventions offertes par les différents organismes (Hydro-Québec, Gazifère, Agence de l'Efficacité Énergétique), le tout en conformité avec les modalités de l'étude détaillée préparée par ECOSYSTEM;
- de signer un contrat de réalisation des travaux avec la firme ECOSYSTEM, Ste-Foy (Québec), visant les bâtiments suivants : les écoles primaires du Village (immeubles Saint-Paul et Limoges), des Rapides-Deschênes (immeubles Arc-en-Ciel, Notre-Dame et Saint-Médard), Aux Quatre-Pignons (immeubles Sainte-Cécile et La Pêche), du Parc-de-la-Montagne, Saint-Jean-Bosco, du Lac-des-Fées, des Trois-Portages, du Grand-Boisé, du Dôme, du Vieux-Verger, Notre-Dame, Jean-de-Brébeuf, du Plateau, Sainte-Marie, Notre-Dame-de-la-Joie, du Mont-Bleu, Saint-Paul; les écoles secondaires de l'Île, Grande-Rivière, Des Lacs et les centres Mgr. Lucien-Beaudoin, Vision-Avenir, La Génération, l'Arrimage et CFPO.

Adoptée à l'unanimité.

COMITÉS DU CONSEIL

- Procès-verbal du Comité exécutif du 24 mai 2006
- Procès-verbal du Comité de l'organisation scolaire du 3 mai 2006
- Procès-verbal du Comité des services éducatifs du 25 avril 2006
- Procès-verbal du Comité des services éducatifs du 23 mai 2006
- Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 25 avril 2006.
- Procès-verbal du Comité de parents du 16 mai 2006
- Procès-verbal du Comité EHDAA du 8 mai 2006

Félicitations

FÉLICITATIONS - ÉLÈVE DE L'ANNÉE DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS - ARSÉO

C.C.-05-06-484 M. Dominique Kenney propose qu'une lettre de félicitations soit transmise à Oussama Zoghiami, élève de 6^e année de l'école des Deux-Ruisseaux qui a été honoré par l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO) pour ses performances athlétiques ainsi que son bon rendement scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - MME MARIE-CLAUDE BEAUMONT - ÉCOLE SECONDAIRE DES LACS

C.C.-05-06-485 M. Michel Gervais propose que des félicitations soient transmises à Mme Marie-Claude Beaumont, entraîneur de l'équipe de volley-ball de l'école secondaire Des Lacs, qui a été honorée par l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO) en tant qu'entraîneure par excellence.

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - ÉQUIPE DE BASKET-BALL - ÉCOLE SECONDAIRE DES LACS

C.C.-05-06-486 *M. Michel Gervais propose de féliciter les membres de l'équipe de basket-ball juvénile féminin de l'école secondaire Des Lacs pour l'obtention du Prix «Éthique sportive » décerné par l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO).*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES - ÉCOLE SAINT-PAUL

C.C.-05-06-487 *M. Alain Gauthier propose que des félicitations soient transmises à la direction de l'école ainsi qu'au personnel enseignant pour le « Prix régional d'école ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu » décerné par l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO).*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - PRIX DU COMMISSAIRE - ÉCOLE DU PLATEAU

C.C.-05-06-488 *M. Dominique Kenney propose qu'une lettre de félicitations soit transmise à Stéphanie Renaud, élève de l'école du Plateau qui a reçu le « Prix du commissaire » remis à l'élève pour son implication communautaire, son comportement, sa persévérance et ses gestes d'entraide.*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - PRIX DU COMMISSAIRE - ÉCOLE DES DEUX-RUISSEAUX

C.C.-05-06-489 *M. Dominique Kenney propose qu'une lettre de félicitations soit transmise à Rébecka Ladouceur, élève de l'école des Deux-Ruisseaux qui a reçu le « Prix du commissaire » remis à l'élève pour son implication communautaire, son comportement, sa persévérance et ses gestes d'entraide.*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - M. JEAN BILODEAU - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

C.C.-05-06-490 *Mme Chantal Leblanc-Bélanger propose que des félicitations soient transmises à M. Jean Bilodeau, enseignant en musique à l'école secondaire Grande-Rivière, qui dirige l'Harmonie Senior de l'Outaouais qui a remporté la 1^{re} place avec la note la plus haute de toutes les harmonies seniors de la province (96%) et obtenu le trophée Yamaha du Festival des Harmonies du Québec de Sherbrooke qui s'est déroulé le 21 mai dernier.*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - PARENTS BÉNÉVOLES DE L'ÉRABLIÈRE DE L'ÉCOLE DU GRAND-BOISÉ

C.C.-05-06-491 *M. Gilbert Couture propose que des félicitations soient transmises aux parents bénévoles de l'érablière de l'école du Grand-Boisé qui ont remporté le prix d'excellence de la Municipalité de Chelsea comme « Organisme de l'année ».*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - PRIX ROBERT PIGEON - ÉCOLE CÔTE-DU-NORD

C.C.-05-06-492 *Mme Marie-Andrée Lépine propose que des félicitations soient transmises aux élèves de l'école Côte-du-Nord récipiendaires du Prix Robert Pigeon.*

Adoptée à l'unanimité.

Félicitations

FÉLICITATIONS - PRIX DU COMMISSAIRE - ÉCOLE CÔTE-DU-NORD

C.C.-05-06-493 *Mme Marie-Andrée Lépine propose qu'une lettre de félicitations soit transmise à Charles Étienne Godbout, élève de l'école Côte-du-Nord qui a reçu le « Prix du commissaire » remis à l'élève pour son implication communautaire, son comportement, sa persévérance et ses gestes d'entraide.*

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Lucie Lafleur dépose son rapport (C.C.-06-06-14-01).

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- *Accusé de réception de M. Robert Poulin, directeur du soutien aux établissements, concernant la représentation des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais, du 9 mai 2006.*
- *Accusé de réception de Mme Annick Prévost, adjointe administrative de M. Benoît Pelletier, ministre responsable de la région de l'Outaouais, concernant les demandes de construction d'écoles du 9 mai 2006.*
- *Lettre de remerciements de Mme Danielle Delisle, directrice générale du Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais adressée à M. René Bastien, directeur de l'école secondaire de l'Île concernant la finale régionale de l'Outaouais du Défi génie inventif 2006 du 1^{er} juin 2006.*
- *Rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de Mme José Morissette.*
- *Rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de M. Jean-Pierre Reid.*
- *Rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de Mme Chantal Leblanc-Bélanger.*
- *Rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de Mmes Hélène Bélisle, Marie-Andrée Lépine et MM. Jocelyn Blondin, Gilles Chagnon, Gilbert Couture, Mario Crevier et Dominique Kenney.*

- *Rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de M. Gilles Chagnon.*
- *Rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de M. Fernand Lavoie.*
- *Le rapport de participation du colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ de M. Michel Lanthier est disponible au Secrétariat général.*
- *Coupures de presse.*

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-05-06-494 *Mme Francine Lorange propose la levée de la séance.*

Il est 22 heures 45 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2006

1. *Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour*
2. *Adoption du procès-verbal*
3. *Suivis de la dernière séance*
4. *Message du Président*
5. *Période d'intervention du public*
6. **Dossiers**
 - 6.1 **Nomination - Directrice - Directeur - École Notre-Dame-de-la-Joie et école Sainte-Marie**
 - 6.2 **Fermeture des immeubles Sainte-Thérèse et Saint-Joseph**
 - 6.3 **Évaluation de la directrice générale**
 - 6.4 **Approbation des budgets des établissements**
 - 6.5 **Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2006-2007 et décret du taux de la taxe scolaire**
 - 6.6 **Taux d'intérêt sur arrérages de taxes**
 - 6.7 **Soumissions - Projet "Réfection partielle de toiture - École secondaire Grande-Rivière"**
 - 6.8 **Soumissions - Projet "Remplacement partiel du parement extérieur et de fenêtres - École Jean-de-Brébeuf"**
 - 6.9 **Code d'éthique et de déontologie des commissaires - Adoption**
 - 6.10 **Achat regroupé pour le programme de formation professionnelle « Électricité (DEP 5295) »**
 - 6.11 **Carte électorale**
 - 6.12 **Protocole d'entente - Gymnase - École Notre-Dame-de-la-Joie**
 - 6.13 *Protocole d'entente - Cour d'école - École des Deux-Ruisseaux*
 - 6.14 *Programme d'efficacité énergétique - Amendement*
7. *Comités du Conseil*
 - *Procès-verbal du Comité exécutif du 24 mai 2006*
 - *Procès-verbal du Comité de l'organisation scolaire du 3 mai 2006*
 - *Procès-verbal du Comité des services éducatifs du 25 avril 2006*
 - *Procès-verbal du Comité des services éducatifs du 23 mai 2006*
 - *Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 25 avril 2006.*
 - *Procès-verbal du Comité de parents du 16 mai 2006*
 - *Procès-verbal du Comité EHDAA du 8 mai 2006*
8. *Rapport de la Directrice générale*
9. *Félicitations*
 - 9.1 **Félicitations - Élève de l'année de la région de l'Outaouais - ARSÉO**
 - 9.2 **Félicitations - Mme Marie-Claude Beaumont - École secondaire des Lacs**
 - 9.3 **Félicitations - Équipe de basket-ball - École secondaire des Lacs**
 - 9.4 **Félicitations - Contribution au développement des activités physiques et sportives - École Saint-Paul**
 - 9.5 **Félicitations - Prix du commissaire - École du Plateau**
 - 9.6 **Félicitations - Prix du commissaire - École des Deux-Ruisseaux**
 - 9.7 **Félicitations - M. Jean Bilodeau - École secondaire Grande-Rivière**
 - 9.8 **Félicitations - Parents bénévoles de l'érablière de l'école du Grand-Boisé.**
 - 9.9 **Félicitations - Prix Robert Pigeon - École Côte-du-Nord**
 - 9.10 **Félicitations - Prix du commissaire - École Côte-du-Nord**
10. *Nouveaux sujets*
11. *Correspondance et dépôt de documents*
12. *Levée de la séance*